



06.52.32.92.92

[compagnie.bartholo@gmail.com](mailto:compagnie.bartholo@gmail.com)

[www.compagniebartholo.fr](http://www.compagniebartholo.fr)

# Troupe des Barbus

## Nouveaux comédiens de la Compagnie Bartholo

### Saison 2025/2026

#### Pour qui ?

---

La troupe des Barbus regroupe l'ensemble des nouveaux comédiens de la compagnie :

- Pour les adultes (18 ans et +, sans limite). Débutants ou non
- Pour les expérimentés qui souhaitent intégrer la troupe, y compris les anciens membres l'ayant quitté plus d'un an auparavant.

Ouverture de la troupe dès 6 inscrits.

#### Quand ?

---

Un vendredi sur deux en période scolaire – hors vacances – de 20h à 22h30.

#### Où ?

---

[Espace théâtral Jean Lefebvre](#), 72 rue du Bel air 59790 RONCHIN.

#### Objectifs

---

Pendant un an, les nouveaux comédiens découvrent la pratique théâtrale dans l'esprit de la Compagnie Bartholo. Cette découverte s'effectue à divers niveaux :

- Pratique du théâtre : Exercices adaptés au niveau de départ de chacun (pratique individuelle et collective, technique, répertoire, diction et articulation, jeu dans l'espace, etc.)
- Découverte du monde du théâtre : Fonctionnement, rôles et fonctions intervenant dans la mise en place d'un spectacle, culture du théâtre, etc.

L'année se décompose en 2 périodes :

- De septembre à décembre : Découverte du groupe et de ses participants, découverte (ou révision) des bases théâtrales.
- De janvier à juin : Préparation du projet théâtral de l'année.

Chaque période s'achève par une représentation dont les dates sont annoncées en début d'année.

#### Comment participer ?

---

La première séance se déroule le 12 septembre 2025.

Rencontre sur le stand de la compagnie lors du forum des associations de RONCHIN, le 6 septembre

#### Comment s'inscrire ?

---

Préinscription obligatoire par mail.

L'inscription à la Compagnie pour l'année est effectuée à la fin de la première séance.

La participation financière demandée est d'un montant de 100€. Elle se décompose comme suit :

- Adhésion à l'association + responsabilité civile = 30€ pour le premier membre d'un même foyer, 20€ pour les suivants (conformément aux statuts de l'association)
- Participation aux frais de l'atelier (besoins pédagogiques + matériel pour le spectacle) = 70€